

# Carte scolaire : l'inspecteur d'académie lâche du lest

© Le Progrès - Publié le 19/04/2011



*Hier après-midi, avant la réunion du CDEN, un ultime rassemblement était organisé devant la préfecture. En médaillon : Jean-Paul Vignoud, inspecteur académique / Photos Yves Flammin*



## **Sept fermetures annulées, quatre nouvelles ouvertures : ce sont les annonces faites hier soir par l'inspecteur d'académie, à l'issue du CDEN. Le point définitif sur les ouvertures/fermetures prévues à la rentrée prochaine**

Trouvant quelques ressources dans un « réservoir de postes » qu'on disait quasi vide, l'inspecteur d'académie Jean-Paul Vignoud a lâché un peu de lest hier à l'issue du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN).

Cette réunion, placée sous la présidence du préfet, a duré quatre heures ; elle met un terme à plusieurs semaines de discussions autour des fermetures/ouvertures de classes dans nos écoles.

On relève donc dans la liste définitive qui nous a été transmise hier soir par l'inspection académique, quatre ouvertures nouvelles venant s'ajouter à celles prévues (voir ci-dessous). Il est à noter que certaines écoles mobilisées (Gounod-Saint-Etienne), Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Cyr-les-Vignes ont obtenu gain de cause. Au chapitre des fermetures envisagées, sept disparaissent finalement de la liste noire dont quelques-unes emblématiques et dont les parents avaient multiplié les actions ces dernières semaines, comme la République, Le Mas-Firminy, Rochetaillée, Saint-Haon-le-chatel ou encore Saint-Cyr-les-Vignes. Déception, en revanche notamment pour Saint-Paul-en-Cornillon, Roche-la-Molière, Saint-Vincent-de-Boisset, Panissières.

Du coup, depuis l'annonce de la carte scolaire en mars (41 fermetures et 12 ouvertures), suivie peu après d'un premier ajustement (abandon d'une dizaine de fermetures) et cette toute dernière mouture, on arrive à un peu moins de trente fermetures et plus d'une vingtaine d'ouvertures. « On se demande où il a trouvé ces postes », nous confiait une participante hier soir.

Premier commentaire à chaud hier de Valérie Atif du SNUIPP-FSU : « Ce que je voudrais dire, c'est que je n'ai jamais vu autant d'élus qui sont intervenus, et plusieurs fois, pour dire que la Loire allait souffrir. C'est la première fois d'ailleurs que tous les élus de tous bords ont voté le vœu que nous avons proposé en préambule réclamant le retour des 24 postes ».

« Il a lâché onze postes », indiquait quelque peu surprise Véronique De Haro pour le SE-Unsa, « On est satisfait qu'il y ait eu des décisions favorables prises suite aux actions, mais il y a des classes en situation d'ouverture qui ne pourront ouvrir faute de postes. M. Vignoud nous a dit vouloir procéder à des ajustements en juin et à la rentrée, mais avec quels moyens ? ».

Notons enfin que le CDEN se penche aussi sur les postes du second degré (uniquement les collèges). Il avait été annoncé, en mars, la disparition de douze postes dans la Loire, un retrait qui fait moins de vagues que dans le primaire. Là, pas de changement, les douze postes seront bel et bien supprimés à la rentrée.

# Deux cents personnes devant la préfecture

Environ deux cents personnes se sont rassemblées hier, à 16 h 30, devant la préfecture de la Loire, à l'appel des syndicats SNUIPP-FSU, SE-Unsa, Sud, FO, CGT et de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). Soit une heure avant la réunion de la CDEN (Commission départementale de l'Éducation nationale). Il s'agissait d'un rassemblement coloré et intergénérationnel. De nombreux enfants des écoles menacées de fermetures, venus notamment de Doizieux, Rochetaillée, Roche-la-Molière entre autres établissements représentés, avaient fait le déplacement avec leurs parents.

Avant que les représentants syndicaux ne se rendent en réunion, Valérie Atif, secrétaire départementale du SNUIPP a lu un « vœu » dans lequel le syndicat demande la restitution de « tous les postes » et de « toutes les heures » que la Loire devrait perdre à la rentrée 2011.

A.C.

---

## Dans l'enseignement privé. 7 fermetures de classes pour 2 ouvertures : Saint-Régis-du-Coin a sauvé sa classe

L'enseignement privé dans la Loire n'est pas épargné par la carte scolaire puisque l'inspection d'académie avait prévu la fermeture de neuf classes. Au final, sept fermeront effectivement. Deux écoles ont réussi à sauver leur classe et notamment celle de Saint-Régis-du-Coin. On se souvient que parents, enseignants et élus de cette petite bourgade du Pilat s'étaient battus bec et ongles pour maintenir leur classe. Ils s'étaient notamment illustrés le 13 avril, en organisant, devant l'inspection académique une « classe sauvage » avec bureaux et tableau noir. Ils avaient mis en avant, d'une part l'absence de crèche, localement, mais aussi les grosses difficultés qu'allaient rencontrer les parents pour véhiculer, en période hivernale par exemple, leurs enfants à Marlhès ou Saint-Genest-Malifaux.

Du côté des ouvertures, il faut noter que sur les cinq prévues initialement, deux seulement sont ouvertes dans la mouture finale.

Les sept fermetures : Colombier-sur-Pilat (École la Brise du Pilat), Maringes (École Les blés), Montbrison (École Saint-Charles), Saint-Étienne (École Grand'Eglise), Saint-Genest-Malifaux (École Saint-Joseph), Saint-Georges-en-Couzan (École de Saint-Georges) et Roanne (École Saint-Marie). A cela s'ajoutent trois postes d'enseignants intervenant sur diverses activités dans plusieurs écoles qui ont été supprimés.

Les deux ouvertures : École privée de Panissières, École Sainte -Lucie d'Unieux.

Les classes maintenues : Saint-Régis-du-Coin ; École Saint-Isidore (Sorbiers).

A.C.